

Babette Rolin

avec la collaboration de

Paul Vincent

**COMMENT
ON VOLE
SON PROCHAIN**





INTRODUCTION

INVITATION A L'ESCROQUERIE

La loi ne punit pas la crédulité ; c'est une lacune. Pour le bon ordre de la société il convient que l'intelligence triomphe parfois de la bêtise. L'escroc n'est pas un redresseur de torts mais un redresseur d'esprit, un défenseur (par l'absurde) des droits de la raison, un professeur de subtilité, de fantaisie, un censeur impitoyable de mœurs dont il exploite la vanité, la bigoterie, la couardise. Il ne vole pas sa dupe, il lui vend quelque chose d'incalculable : un avertissement. Il est normal qu'il en demande cher et que, si la victime n'est pas guérie par une première leçon, il lui en impose une seconde. Le génie et l'imbécillité s'attirent mais ne se mélangent pas. Les expériences peuvent succéder aux expériences, le maître ne rejoindra jamais son élève. La promesse d'un diplôme final « d'astuce », l'espoir d'être enrichi, affranchi, adopté par les puissants de ce monde tien-

dront toujours l'apprenti en haleine. L'escroc emprisonne sa proie dans un cercle magique : le rêve (baptisé réalité pour l'occasion). Nul ne désire s'éveiller avant de connaître le fin mot de l'histoire ; et ce fin mot, il suffit de le remettre indéfiniment au lendemain pour que le dormeur glisse, sans s'en apercevoir, du sommeil dans la mort. Etrange relation, double parasitisme, chacun vit aux crochets de l'autre, l'un gagne ainsi son pain quotidien, l'autre sa quotidienne ration d'illusion. Où est le vol ?

Comme les héros authentiques, les grands escrocs, les victimes parfaites sont toujours inconnus. Pour qu'ils tombent dans le domaine public, il faut qu'il y ait erreur, qu'une poussière se glisse dans le mécanisme enchanté et l'enraye. Un excès d'adresse ou de confiance de la part du meneur de jeu, un grain de bon sens chez le berné, et les deux somnambules perdent l'équilibre pour choir dans les filets de la justice. Sans ces échecs ce livre n'aurait pas vu le jour. La perfection nous échappe, mais il est possible de la distinguer par recoupements, de la cerner en dressant la liste de ses défaillances, et, clandestinement, d'y accéder en suivant les traces de ceux qui se sont le plus approchés d'elle. C'est à sa découverte que nous vous invitons. Parfois, au détour d'une anecdote, l'un de nos héros vous quittera. Il a réussi, il jouit quelque part de l'anonymat du triomphe. C'est peut-être un ministre, un général, votre propre père... Les points de suspension qui interrompent notre récit se sont transformés en étoiles à son képi, décorations à sa boutonnière ou billets de banque dans son coffre. Le plus souvent nous avons rencontré nos person-

nages à la sortie du tribunal, après que la chance eut tourné. A vous de rectifier ce funeste virage, d'inventer, de vivre une conclusion différente.

Etre escroc, ce n'est pas un métier mais un état d'âme qui exige toute la patience, toute l'abnégation d'une vocation. Comme la femme du Sultan qui, durant mille et une nuits, retardait l'heure de sa mort en distrayant par ses contes son seigneur et maître, l'escroc doit ensorceler sa proie. Il n'y parviendra qu'en s'oubliant lui-même, en se mettant dans la peau de l'autre pour partager ses moindres désirs, ses plus obscurs regrets, ses vanités les plus secrètes, qu'en se confondant avec lui.

Méditez cette opinion de maître Floriot : « Un abus de confiance n'a rien de glorieux, tandis que l'escroquerie, c'est une œuvre d'art ! » Les grandes cathédrales ne se sont pas bâties en un jour, les belles escroqueries non plus. Hâtez-vous lentement ! Etudiez les exemples illustres. Et d'abord apprenez à vous connaître vous-même. Les escroqueries ne sont pas plus interchangeable que les chapeaux ; il faut savoir trouver son type et s'y tenir. Allez-vous plaire ou impressionner ? Regardez-vous dans la glace. Que dit votre pruneau ? votre arcade sourcilière ? Avez-vous le physique d'un aventurier, d'un businessman ou d'un chanoine ? De la douceur au coin des lèvres ou de l'énergie dans le menton ? Attirez-vous les vieilles dames ou les petits fonctionnaires ? Dressez la liste de vos autres atouts. Parlez-vous les langues étrangères ? Portez-vous le smoking ou la soutane avec aisance ? Disposez-vous d'un nom à particule ? Ne vous laissez pas décourager par une apparente bana-

10 COMMENT ON VOLE SON PROCHAIN

lité ; les « coups » les plus glorieux ont été commis par de pseudo-médiocres, des hommes gris dont le passeport ne révèle aucun signe distinctif. Puisse ce petit manuel vous aider à découvrir l'escroc qui sommeille au fond de chacun de nous ! Ou, pour ceux que la fortune ne tente point, à deviner les loups sous les manteaux de berger, à saluer, de loin, le voleur en puissance, à traverser la vie sans y laisser des plumes.

B. R.

PREMIÈRE PARTIE

DE L'ESCROC

CHAPITRE PREMIER

ETYMOLOGIE ET DEFINITION DE L'ESCROQUERIE — PENALEMENT PARLANT — SYNONYMES

« L'escroquerie, dit le Larousse, est une action ayant pour but d'obtenir le bien d'autrui par des manœuvres frauduleuses. » C'est donc une sorte de vol « en douceur », sans violence ni effraction, qui ne se commet qu'avec la complicité de la victime elle-même. Le mot « escroc » employé pour la première fois au XVI^e siècle, vient, selon Littré, soit de l'italien « scrocco » (provenant lui-même du verbe : scroccare = décrocher, l'escroc étant un décrocheur, un crocheteur moral) soit du vieil allemand : scurgo (coquin), soit encore de l'anglais crook, dérivé de crooked, tortueux. La subtilité, l'adresse, le doigté, sont donc, dès l'origine, les qualités essentielles de l'escroquerie. « Autant de vols que de viols, écrit Jouhandeau, (« Notes sur la Magie et le Vol »), ne

se commettent qu'avec l'assentiment tacite de la victime enchantée. » Et plus loin... « Ce n'est pas en vain que « voler » et « voler », que voler avec ses mains et voler avec des ailes ont la même origine, une racine commune. Souffler n'est pas jouer. Souffler comme le vent dont on ne repère le passage qu'au désordre laissé derrière lui. Souffler est synonyme de voler. »

Dans son article 405, le Code Pénal nous donne pesamment sa définition : « Quiconque, soit en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader de l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimérique, se sera fait remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, dispositions, billets, promesses, quittances ou décharges et aura par un de ces moyens escroqué ou tenté d'escroquer la totalité ou partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus et d'une amende de 2 400 frs au moins et de 24 000 frs au plus. Dans les cas d'escroqueries commerciales, de fausses sociétés industrielles, etc., l'amende peut être portée à 120 000 frs et l'emprisonnement à dix ans. »

Suit une longue liste de délits assimilés à l'escroquerie et d'escrocs types parmi lesquels nous rencontrons la mère du soldat fausement décédé mais authentiquement déserteur, qui, drapée dans un deuil abusif, perçoit « l'allocation attribuée aux ascendants des militaires décédés ou disparus »,

l'automobiliste assuré qui prétend qu'on lui a volé sa voiture, porte plainte au commissariat et touche la prime, le chauffeur de taxi qui a « bricolé » son compteur, le directeur d'une société imaginaire, les guérisseurs, mages, prophètes divers, tout un défilé dont chaque visage nous deviendra bientôt familier. Il y a la piétaille, les minables qui se contentent de sommes modestes, les bornés qui exécutent à l'infini le même tour, le même coup, ceux qui usent la chance jusqu'à la corde, et les grands capitaines, les renards de haute lignée, les filous de génie. Ils ont beau différer, tenir chacun à leur petite méthode, ils se ressemblent. L'amour du bien d'autrui et le désintéressement leur imposent une unité.

Le désintéressement ? Vous avez bien lu. Notre Code Pénal nous apprend qu'il n'est pas nécessaire pour que l'escroquerie soit consommée que « les valeurs remises aient tourné au profit de l'auteur du délit ou que la victime ait subi aucun préjudice ». On peut concevoir des escroqueries gratuites et des escroqueries charitables. Que la victime se trouve fort bien du « dol » subi, son « bienfaiteur » n'en tombera pas moins sous le coup de l'article 405, ne risquera pas moins d'en perdre ses droits civils et politiques. Il y a là, pour les masochistes, source de plaisirs délicats. Mais aussi prétexte à une terrible incertitude. Où commence le mal ? Où finit le bien ? Où s'arrête ma propriété ? Qu'est-ce qui appartient à qui ? Les objets changent de mains si vite et si facilement, comme le furet de la chanson qui court et court, qu'il arrive à l'escroc de refermer les doigts sur du vent.

« Du moment qu'on ne respecte plus le bien d'autrui, remarque Jouhandeau, on ne peut plus croire au sien propre. Le châtement du voleur c'est qu'il ne possède rien tout à fait. » Le châtement, certes, mais aussi le plaisir.

Résumons-nous. La recette de l'escroquerie réunit quatre éléments :

1° l'élément moral : l'intention de s'approprier le bien d'autrui ;

2° l'élément matériel : la remise ou la délivrance d'objets, fonds, etc. ;

3° l'emploi de moyens frauduleux : fausses qualités, faux noms, etc. ;

4° l'emploi de manœuvres frauduleuses, mise en scène destinée à confirmer le mensonge (l'intervention d'un tiers, par exemple, dont la présence donne du poids aux assertions de l'escroc).

Sont assimilés au délit d'escroquerie : la tromperie et tricherie au jeu (dès que disparaissent les chances aléatoires propres au dit jeu), la tromperie sur la nature, l'origine ou la quantité de la chose vendue ou de l'ouvrage fourni, le délit de grivèlerie, parent pauvre de l'escroquerie, qui consiste à consommer dans un café ou dans un restaurant sans avoir les moyens de payer, et de petites fraudes anonymes, comme celle du crieur de journaux qui, pour écouler sa marchandise, annonce un titre placé en tête du journal qui ne correspond pas au contenu des nouvelles imprimées. — « Il est coupable, décrète le législateur, d'avoir provoqué l'espérance ou la crainte d'un événement illusoire. »

Jouhandeau compte vingt-cinq synonymes pour le

mot : voler, parmi lesquels l'escroc peut choisir entre : gruger, flouer, piper, carotter, empiler. Certains termes remontent au Moyen Age. Le glossaire des procès de Dijon nous apprend que les Coquillards, soldats licenciés à la fin de la guerre de Cent Ans et qui vivaient d'expédients divers, se servaient volontiers de « piper » et de « flouer ». Vidocq, dans le « Vocabulaire des voleurs » qu'il dressa de 1828 à 1837, nous présente : « faucher, barboter et choper ». L'antique « chouraver » vient du romanichel « tchourave » : prendre, et « poisser » suggère par son étymologie qu'on a de la poix aux mains et que les choses viennent s'y coller, quasi spontanément. Le « Petit Simonin illustré » nous expose le mécanisme de la « carambouille » (que Vidocq baptisait : « arnaque »). Il s'agit d'acheter à crédit des marchandises que l'on revend au comptant et que l'on néglige de payer à l'échéance. Dans la pratique, le carambouilleur loue tout d'abord une boutique qu'il aménage comme si elle devait abriter un commerce de bon aloi. Alléchés par cette façade les représentants des grossistes affluent auprès de ce nouveau client. Le carambouilleur joue alors le personnage du commerçant avisé, exigeant les meilleurs prix et les échéances les plus avantageuses, comédie qui aboutit à des commandes payables en deux ou trois mois. Les grossistes livrent et la marchandise est immédiatement revendue en dessous de son prix par le carambouilleur. L'argent est réservé à la première échéance qu'il ne suffit naturellement pas à couvrir, on demande un délai, et on favorise d'une commande les représentants qui n'ont pas emporté la première

affaire. Ils livrent. Leur marchandise connaît le même sort que les précédentes mais le produit permet au carambouilleur d'honorer les premiers fournisseurs, rubis sur l'ongle. Ceux-ci acceptent et sont même heureux de livrer une deuxième commande, infiniment plus importante que la première dont le revenu permet de payer la deuxième échéance. Ainsi, par étapes progressives, le carambouilleur parvient à emmagasiner, à l'ultime stade de l'opération, un stock très important qui, liquidé dans les mêmes conditions que les précédentes marchandises, constitue son bénéfice. Il s'empresse alors de vider les lieux, et, grâce à son identité fictive il parvient souvent à échapper à la loi. Il lui arrive d'opérer par personnes interposées, innocents prête-noms, hommes de paille, lampistes qu'il abandonne derrière lui.

La « Broquille » ou la « Broque » est un travail qui consiste à vendre à un naïf un bijou faux que l'on feint de trouver sur le trottoir, ou encore à proposer son alliance en or pour mille francs afin de pouvoir prendre le train et aller voir sa femme mourante, alliance qui n'est, bien entendu, qu'un anneau de rideau.

Je ne ferai pas au lecteur amateur d'argot l'injure de lui rappeler ce qu'est une thune, une pile, une brique, etc. Mais sait-il que certains truands spirituels préfèrent au mot « pile », le mot « Wonder » pour désigner la pièce de cent francs ? Qu'on nomme « fourgue » le receleur, celui chez lequel on va « fourguer » le produit d'un vol ? Et que, ceux qui achètent à crédit pour revendre aussitôt à un receleur sont baptisés les « Philiberts » ou les « Bri-

seurs » ? Sait-il que tout tricheur aux cartes est un « Grec » et son complice un « Baron » ? Connaît-il enfin la jolie chanson du « Bonneteur », celle qu'il fredonnait au XVIII^e siècle en alignant ses trois cartes sur un parapluie. Après les avoir montrées au public, il les retournait, les croisait, les brouillait et vous invitait à deviner l'emplacement de l'une d'entre elles :

- « Vlà le p'tit jeu franc et loyal
Qui ne craint ni la Rousse, ni le cipal (garde municipal)
Une, deusse, troisse, au petit bonheur,
Ous qu'est l'As de cœur ? »

Le « Bonneteau » a presque disparu, on le joue encore au Marché aux Pucés ou dans les bus qui reviennent des courses, il se pare alors du joli nom de « consolette ».

Pour une forme d'escroquerie qui s'éteint, dix autres naissent. Notre époque peut se flatter d'avoir multiplié les escroqueries au logement, au « fils de ministre », d'avoir inventé le coup de la « bombe à uranium » et celui du « voyage interplanétaire ». Nos enfants regardent le ciel et pensent que si l'homme de la lune est aussi bête qu'il en a l'air, il y aura bien du plaisir à le rouler. Le juge peut appliquer à tour de bras le fameux article 405, renchérir les amendes, doubler le temps de prison, l'escroc glisse entre les mailles du filet. C'est tant pis et tant mieux. Quoi de plus triste qu'un jardin sans mauvaise herbe, de plus fade qu'une vie sans risque ? L'escroc compte parmi ses alliés : l'humour, la légèreté, le rêve ; s'il mourait nous péririons d'ennui. Mais, rassurez-vous, il se porte bien.

CHAPITRE II

L'ESCROQUERIE A VOL D'OISEAU

Sans aller jusqu'à prétendre que le premier homme fut un aigrefin, on peut dire que l'histoire de l'escroquerie se confond avec celle de l'humanité. Chacun sait que le brave Esaïe vendit à Jacob son droit d'aïnesse contre un plat de lentilles et, que, non content de cette première filouterie, Jacob se fit passer pour son frère au chevet de leur père mourant. S'étant couvert de peaux de chèvres pour imiter la pillosité d'Esaïe, il réussit ainsi à lui ravir la bénédiction paternelle et le titre de maître (cf. Genèse 26 et 27). Au II^e siècle avant notre ère, un certain Alexandre Bala, se prétendant le fils et l'héritier d'Antiochus Epiphane, régna sur la Syrie, ouvrant la voie à d'innombrables usurpateurs. Les plus célèbres, les faux dauphins, fils de Louis XIV, ne furent pas moins d'une demi-douzaine. Citons, parmi les plus connus, Hervagault, Bruneau, Hébert de Richemond, Naundorff. Simulateurs, guérisseurs, pseudo-

philanthropes, banquiers marrons, faux monnayeurs peuvent tous retrouver, au gré des siècles, un illustre patronage (Philippe le Bel ne fut-il pas l'inventeur de la fausse monnaie ?). Quant aux femmes, elles invoqueront Jeanne de la Motte que l'affaire du collier de Marie-Antoinette, consacra, en 1784, spécialiste de la substitution.

Mais le passé contient aussi des exemples moins illustres si pas moins pittoresques. Avant de plonger dans notre xx^e siècle, encombré de Stawiskis, de Joanovicis et de directeurs de sociétés fantômes, étudions les leçons des ancêtres. Elles ont le charme désuet des contes de fées. Il est bon que la Bibliothèque Rose précède la Série Noire !

HISTOIRE DE SARAH WILSON.

Il y avait une fois au XVIII^e siècle une demoiselle d'honneur qui se nommait Sarah Wilson. Lasse d'attendre le prince Charmant dans le petit village du Straffordshire où elle avait vu le jour, elle s'en fut, à seize ans, chercher fortune à Londres. Bien lui en prit car, comme elle était gentille et proprette, une demoiselle d'honneur de la reine, Miss Caroline Vernon, la prit à son service. D'être ainsi demoiselle d'une demoiselle d'honneur tourna la tête de notre Sarah. Tout en poudrant les cheveux de sa maîtresse, elle prêtait une oreille avide aux potins de la cour, et quand elle accompagnait Honorable Caroline Vernon au palais, quand elle voyait les grands de ce monde, quand, écoutant aux portes, elle pouvait

saisir quelques bribes de confidences, son ravissement ne connaissait plus de bornes. Il y avait une porte, en particulier, derrière laquelle Sarah restait tapie pendant des heures : celle du cabinet vert, boudoir de Sa Majesté la reine Charlotte. Par malheur cette dernière s'entretenait d'habitude en allemand avec une suivante ramenée de son Mecklemburg-Strelitz natal, et Sarah devait se contenter de savourer la musique de paroles dont elle ne saisissait pas le sens. Les autres servantes se moquaient d'elle, les valets la traitaient de « bêcheuse », les laquais lui pinçaient la taille quand ils la surprenaient se faisant la révérence devant le miroir. On l'avait surnommée la « Princesse » sans se douter que ce sobriquet lui causait un ineffable plaisir.

Lé temps passa et les rêves de Sarah s'organisèrent. Le désir d'avoir du sang bleu, d'être adoptée par l'aristocratie, la certitude d'être capable de sortir de sa condition, de tenir mieux que sa maîtresse le rôle de celle-ci, ne laissaient plus de repos à la sou-brette. Elle pensa que, par un étrange phénomène d'alchimie, le port d'un bijou royal, d'une bague par exemple, l'exorciserait, la délivrerait de la malédiction plébéienne, forcerait l'accès de « l'autre monde », celui des Seigneurs. Une nuit du printemps 1771, l'occasion de s'emparer d'un tel talisman se présenta. Leurs Majestés recevaient à Saint James Palace. Par conséquent le pavillon de briques rouges, bâti au flanc du palais de Buckingham, que l'on nommait la « Maison de la Reine », se trouvait vide. Avec le couple royal, les demoiselles d'honneur, d'atours ; la valetaille, les courtisans, avaient quitté les lieux.

Babette Rolin



COMMENT ON VOLE SON PROCHAIN

Nul n'ignore plus aujourd'hui comment grossir ou maigrir, se conduire dans le monde, cultiver les plantes d'appartement ou goûter les joies de l'amour conjugal. D'innombrables manuels se sont chargés de notre éducation. Si nous ne sommes pas plus heureux que par le passé, c'est parce que nous n'avons pas le courage de respirer vingt fois chaque matin devant la fenêtre ouverte. Et si nos cheveux tombent, nos plombs sautent, notre femme nous trompe, c'est faute d'adresse ou de doigté, mais pas d'informations. Le système D est en vente dans toutes les librairies.

Certains domaines, pourtant, n'ont pas encore reçu des techniciens l'attention qu'ils méritaient. On rêve, on tue, on vole, un peu au petit bonheur. Nous avons voulu réparer cette omission, et, laissant à d'autres le soin de résoudre le problème du crime parfait ou du songe sur commande, nous avons étudié l'escroquerie.

Comment on vole son prochain ? Et d'abord pourquoi le voler ? Parce qu'il s'y attend, parce qu'il s'apprête à vous rendre la pareille, parce qu'il s'ennuie, et pour mille autres raisons (dont celle du plus fort).

"Soit", me direz-vous, "mais quelle méthode employer ?" Nous en avons trouvé plusieurs, simples ou subtiles, coûteuses ou économiques, garanties contre les coups de la loi ou comportant des risques, exploitant tour à tour, ou simultanément, la vanité, la bêtise, la luxure et l'ambition. Nous avons parcouru le monde, croisant en chemin quelques Maîtres-Escrocs dont nous avons étudié les leçons. Il nous est même arrivé, payant de notre personne, de tenir le rôle de victime. Aussi, ami lecteur, sommes-nous en mesure de guider tes premiers pas. Hâte-toi lentement, ouvre l'œil et le bon, tourne douze fois chaque exemple dans ta tête, et, demain, tu voleras de .